

# SAINT GEOIRS **INFOS**

AVRIL 2021 N° 44



02 Le mot  
du maire

03 Budget  
communal

05 Les  
commissions

07 Infos  
pratiques

08  
Hommage

# LE MOT DU MAIRE



Chers administrés,

J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne. En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je

ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraître anxiogène pour un grand nombre d'entre vous.

Cependant, les élus du conseil municipal continuent de travailler avec des réunions en présentiel. Malgré la situation, nous nous efforçons d'être à vos côtés et de répondre à vos attentes légitimes, avec l'aide de l'ensemble du personnel communal. Lors du premier et du deuxième confinement, nous sommes allés au-devant des personnes isolées. Nous avons fait de nouveau le point, et les élus restent toujours à votre disposition pour toute aide nécessaire. N'hésitez pas à vous manifester, nous ferons notre possible pour vous informer, répondre à vos questions et vous rendre la vie plus agréable.

Nous avons décidé cette année de ne pas augmenter les impôts locaux, et avons voté le budget primitif dans un souci de bonne gestion financière. Il est bien entendu consultable au secrétariat de la mairie.

Les travaux d'investissement prévus cette année vous sont présentés dans ce bulletin. Je souhaite toujours privilégier, malgré le contexte, une proximité avec mes administrés, échanger avec vous. C'est pourquoi la réunion publique prévue au printemps sera reportée à l'automne.

Si certains ont la chance de pouvoir continuer à travailler, tout le monde n'est malheureusement pas logé à la même enseigne : les restaurants, bars, cinémas, musées... ont été durement touchés. J'ai ainsi une pensée spéciale pour notre restaurateur qui vous proposera un menu pour la fête des mères, à emporter ou sur place, en fonction des décisions gouvernementales concernant ces secteurs d'activités : n'hésitez pas à commander, vous ne serez pas déçus.

Continuons à être patients et prudents !

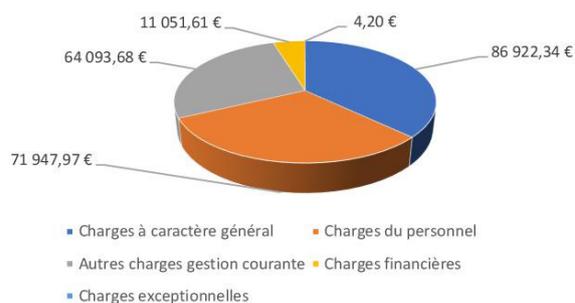
Bien à vous,

Nadine GRANGIER

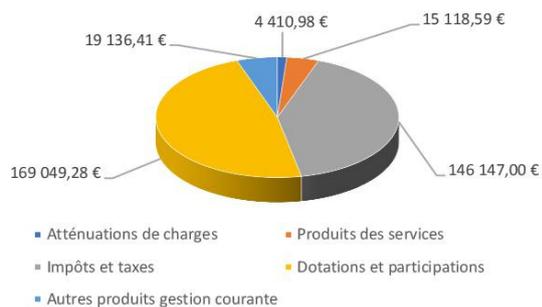
# LE BUDGET COMMUNAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



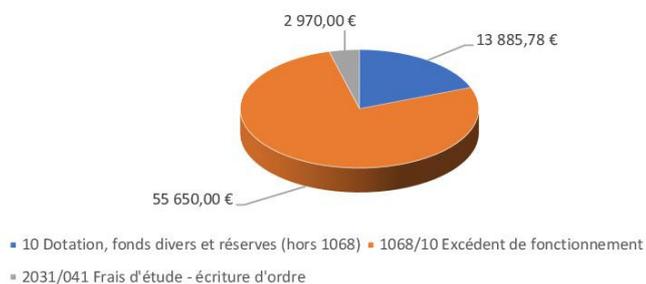
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



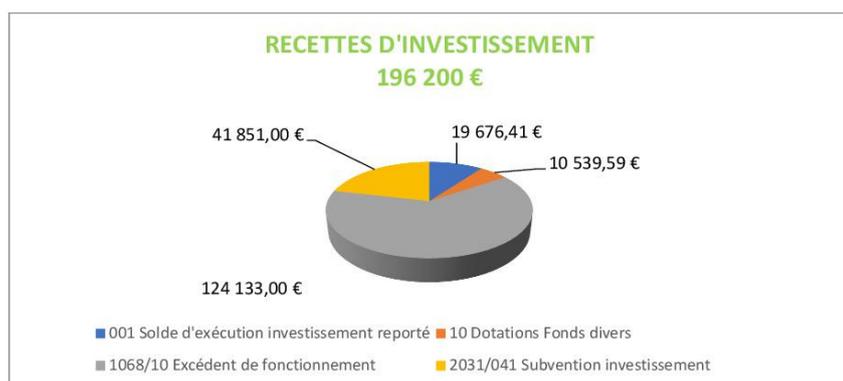
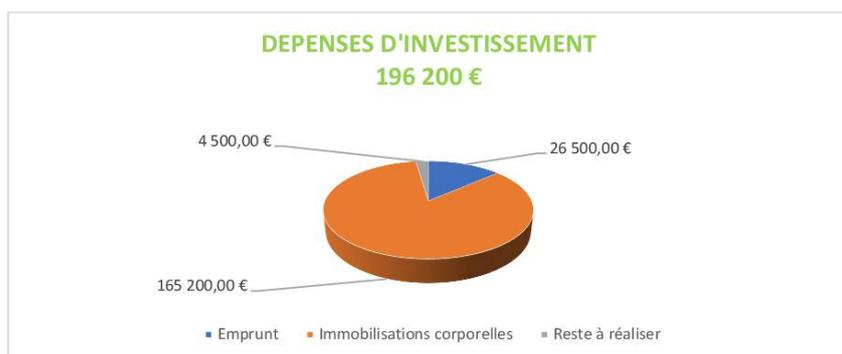
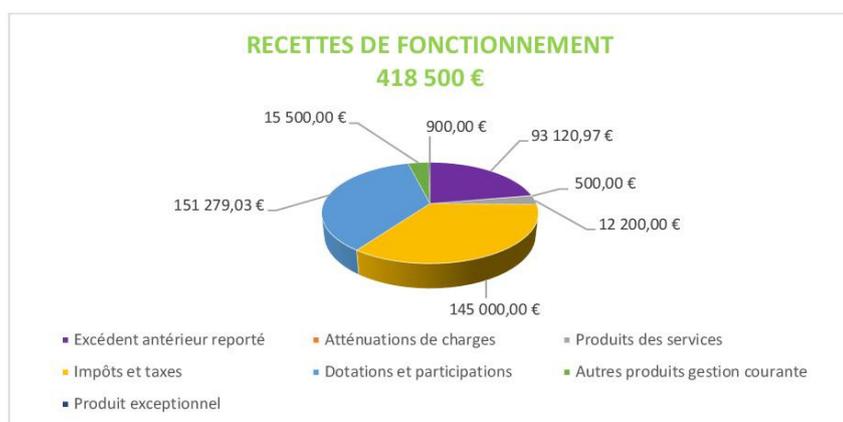
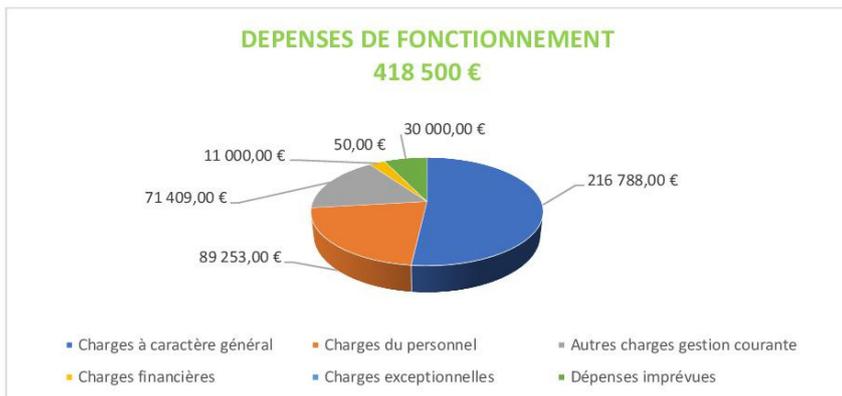
### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



# BUDGET PRIMITIF 2021



# LES COMMISSIONS

## Commission Voirie

- Automne 2020 : réalisation d'un enrochement sur la route des Arêtes par l'entreprise Mandier TP (Vinay).

- Début Mars 2021 : réfection en enrobé du chemin de Pré Marais et finalisation du chemin de la Scie par l'entreprise Colas.

Le montant de ces travaux s'élève à 45 033 euros HT, subventionnés à 45% par le département.



## Commission Environnement

La rénovation du plateau sportif va débuter fin mai début juin, pour une durée de 3 semaines environ. Les entreprises Gelas Construction et les Tennis Daniel Roux ont été choisies pour réaliser ce chantier. Celui-ci est subventionné par la Région à 50% et le Département à 30%.

Embellissement du village :

- Les plantations d'été auront lieu courant mai.
- Chaque habitant de la commune peut participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant les abords immédiats de sa propriété en bon état de propreté (caniveaux, fossés...).

## Commission Sociale

Ce 3ème confinement, même s'il est moins contraignant que les précédents, reste cependant éprouvant pour notre moral.

Dans ce contexte difficile, la mairie est à votre écoute et vous apporte son soutien en cas de besoin (pharmacie, courses, rdv de vaccination pour les personnes de plus de 70 ans...).

Pour rappel : la commission sociale, se tient à votre disposition tous les jeudis, de 9h à 11h, pour vous aider dans vos démarches numériques.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie : 04 76 65 47 63

En attendant, des jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.

# Commission École



Nous avons équipé notre école d'outils numériques.

Cet investissement a pu être réalisé grâce au «Plan Numérique» subventionné par le ministère de l'Éducation nationale.

## Inscriptions :

- Cette année les inscriptions sont dématérialisées via le portail famille.
- Pour les enfants nés en 2018, merci de vous rapprocher de la mairie.



## Bienvenue à Denis !

Depuis le 01 février 2021, Denis MONNET à été recruté, à mi temps, comme agent technique, en remplacement de notre agent actuellement en disponibilité. Nous lui souhaitons la bienvenue. Denis a su s'adapter très rapidement à ses nouvelles fonctions : natif du village, il en connaît tous les recoins....

## ETAT CIVIL

### Naissance

09 avril 2021      GLAIRON-RAPPAZ Côme      Fils de GLAIRON-RAPPAZ Davy et COLLIARD-PIRAUD Christelle

### Décès

12 juillet 2020      ANDRE-POYAUD Lucette née BERGERET  
02 janvier 2021      BETTEMBOST Reine née LE ROY  
23 janvier 2021      MANET Sandra née DUPE  
08 mars 2021      MAY Emile

# INFOS PRATIQUES

## BIEN TRIER

### et lutter contre les idées reçues



#### Vrai / Faux ?

**Tous les emballages sont ensuite mélangés avec les ordures ménagères !**

FAUX - Les emballages apportés dans les conteneurs jaunes (cartons, briques alimentaires, emballages en plastique et en métal) sont transportés au centre de tri. Ils sont alors triés, mécaniquement et manuellement, par famille de matériaux avant de rejoindre leur filière de recyclage. Les ordures ménagères sont traitées sur le site à Penol.

#### Vrai / Faux ?

**Les refus de tri n'ont pas d'incidences sur les coûts.**

FAUX - Les refus de tri coûtent cher ! Un déchet mal orienté entraînera des coûts supplémentaires de transport et de traitement.

#### Vrai / Faux ?

**Je jette en VRAC mes emballages.**

VRAI - Si les déchets sont dans un sac, les agents de tri ne peuvent pas voir à l'intérieur. Ils n'auront ni le temps ni le droit de les ouvrir pour des raisons d'hygiène et de sécurité pour les vider. Ces sacs seront alors incinérés.



#### Que signifie le point vert ?

Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Le Point Vert a été créé en France il y a plus de 20 ans dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur.



Le TRIMAN est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le logo de référence pour indiquer qu'un produit est recyclable. Contrairement au point vert, il informe le consommateur que l'emballage relève d'une consigne de tri.

#### Vrai / Faux ?

**Les emballages triés en France partent tous à l'étranger !**

FAUX - Aujourd'hui, 84 % des emballages triés en France sont également recyclés en France, 15 % le sont en Europe et 1 % ailleurs dans le monde. Pour le SICTOM, 88 % le sont en France, 12 % en Europe pour les emballages, les papiers et le verre.



#### Vrai / Faux ?

**Les incivilités ont coûté 17 628 € en 2019 .**

VRAI - Les gestes inciviques sur le matériel public coûtent cher car il faut remplacer les conteneurs brûlés ou volontairement dégradés pour que les gens puissent continuer de trier leurs déchets.

#### Vrai / Faux ?

**On peut imbriquer les emballages les uns dans les autres.**

FAUX - Une fois sur la chaîne de tri, il n'est pas possible de séparer les différents emballages emboîtés les uns dans les autres. Imbriquer les emballages (même de même nature) rend alors leur recyclage impossible.

Pour gagner de la place, il vaut mieux aplatir bouteilles, cartons et briques alimentaires.



#### Vrai / Faux ?

**Il faut laver les emballages.**

FAUX - C'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés (bien vidés, bien égouttés).



# HOMMAGE



## LE DOYEN DU VILLAGE S'EN EST ALLÉ

Mimi May est né à St Geoirs le 22 juillet 1923 de Louis - Joseph et Henriette Guillet. Il a une soeur Alberte de 3 ans son ainée. Il a 8 ans lorsque sa maman tombe gravement malade, l'obligeant à aller en pension, à l'école st Joseph à Voiron. Il n'a pas 10 ans quand sa maman s'éteint. A 13 ans il revient à la ferme car son papa a besoin d'aide, ayant perdu l'usage d'un bras à la guerre. De toute façon il n'aime pas beaucoup l'école, faisant le clown pour se faire renvoyer et préférant la compagnie des mules et mulets qu'il mène avec facilité. C'est sa soeur Alberte qui s'occupe alors de la maison et qui remplacera sa maman. En 1943, c'est l'époque des chantiers de jeunesse. Sa section est basée à Artemare dans l'Ain , au sein de la n°43, la Sidi Brahim. Etant paysan, les chantiers forestiers, les foins ou moissons dans les grandes fermes ou les vendanges ne sont pas des corvées et ils sont plutôt bien nourris. Cela lui laissera de bons souvenirs et l'occasion de voir du pays.

Puis il rencontre Geneviève Tardy de St Etienne qui travaille dans l'atelier de couture de Mme Secrétin, chemin de Pont Berthier. Ils se marient le 11 mai 1946 et s'installent dans la maison familiale afin de s'occuper aussi du papa qui décèdera en 1960, 5 enfants naîtront de cette union.

La vie était rude, comme dans toutes les fermes, mais ce sont des années heureuses, au milieu des animaux, petits et gros, les noix, les céréales, et même les vers à soie. Pour Mimi, c'était surtout le bois, l'hiver. C'est là qu'il était bien, dans les coupes de châtaigniers ou de chênes qu'il abattait et livrait dans les scieries des environs ou des clapés à la gare de st Etienne, qu'il chargeait sur des wagons. D'abord avec ses mules, puis avec les tracteurs, puis le fameux Master, avec un treuil de GMC. On venait d'ailleurs souvent le chercher pour sortir les voitures parties au fossé ou pour un abattage délicat.

Il fût conseiller municipal de 1959 à 1971 sous le mandat de Charles Monnet, chargé de la voirie et des chemins communaux. Il était aussi chargé du déneigement, utilisant son treuil pour tracter le traineau communal en bois jusqu'aux Arêtes. Ayant gardé les dernières mules au village, il a assuré de nombreuses funérailles en conduisant le corbillard communal jusqu'à ce que son usage soit abandonné. A noter que son papa fut conseiller municipal de 1935 à 1959, d'abord 1er adjoint, puis maire par intérim de 1941 à 1944, au décès de Jean Marion.

A la retraite, il a encore beaucoup d'activités, bien sûr, mais surtout plus les vaches laitières, qui ne leur avaient jamais permis de prendre des vacances. C'est l'époque des voyages, en famille ou organisés par l'amicale des donneurs de sang dont il a longtemps fait partie. C'est aussi les rassemblements des anciens des chantiers de jeunesse, mais il aimait de moins en moins s'y rendre, car ses copains disparaissaient petit à petit. Il peut enfin s'occuper de sa vigne, à Cours, qu'il avait un peu délaissée jusque là : elle lui fournit son petit vin au goût de "Baco" qu'il aimait partager avec quelques connaisseurs, mais ils n'étaient pas très nombreux ! C'est surtout l'occasion de célébrer le rituel des vendanges, encore l'année dernière, avec les enfants, les petits enfants, puis les arrières petits enfants, qui adoraient triper les raisins, pieds nus dans les cuiviers. C'était une joie pour lui et c'était aussi pour pouvoir faire sa gnôle, le meilleur médicament jamais produit.

Certainement, la dernière image que les habitants du village garderont de lui, après celle sur son vélo-pliant noir ou son vélomoteur jaune, c'est celle sur son quad, avec sa benne à tout faire , qui lui permettait de parcourir les prés et les bois, même s'il tombait quelquefois en panne ! Il paraît qu'il roulait un peu trop vite sur la route, mais c'était pour arriver plus vite dans ses vignes, et au moins, en le voyant passer, ils savaient qu'il était toujours en bonne santé...

Roselyne JOURDAN

---

## Mairie de Saint Geoirs :

ouverture au public

Mardi / jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 14h-17h

Tél : 04.76.65.47.63

Email : [mairie.st.geoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.geoirs@wanadoo.fr)

permanence du Maire et des Adjointes : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 19h à 20h ou sur RDV



" Le Village de Saint-Geoirs 38 "



<https://app.panneapocket.com/ville/908638526-saint-geoirs-38590>

Chef de rédaction : Nadine GRANGIER - Rédaction : Le Conseil Municipal

Mise en page : Commission information - Photos : Les commissions